AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 26-7-63 232229

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-&-OISE, SEINE-&-MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71
C. C. P. PARIS 9063-96

Bulletin n° 34
Supplément n° 2.

23 Juillet 1963.

AVERTISSEMENTS

CULTURES FRUITIERES

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Des sorties de papillons se produisent encore. Quoique faibles, elles entraînent de nouvelles pontes et des pénétrations. La date du dernier traitement et le grossissement des fruits nécessitent l'application d'un traitement dès réception de cette note. Les vergers peu favorables à ce ravageur peuvent être exemptés de cette application.

PLATEAU DU NEUBOURG.- Le vol se poursuit ; appliquer un traitement dès réception.

NOTE. Tavelure. Dans les vergers présentant des taches, ajouter un fongicide à la bouillie anti carpocapse.

POMMES DE TERRE

MILDIOU

L'évolution du mildiou s'est stabilisée pendant la période sèche qui vient de s'écouler. Les pluies orageuses qui se manifestent pourront entraîner une contamination à partir des foyers existants (surtout si ces pluies sont importantes). Les cultures devront être protégées d'une extension de la maladie, par un traitement effectué avant les prochaines pluies et de toute façon avant le 28/7. Les pommes de terre devant être récoltées ou défanées avant le 10 août, n'ont pas à être traitées.

INFORMATIONS

CULTURES FRUITIERES

ACARIENS

Recrudescence d'acariens. Intervenir en cas de nécessité.

VIGNE

MILDIOU - OIDIUM - VERS DE LA GRAPPE.

Assurer la protection contre le mildiou (surtout en présence de taches) et contre l'oïdium. Une intervention contre les vers de la grappe devra être réalisée avant fin juillet.

CULTURES MARAICHERES

TEIGNE DU POIREAU

Des pontes sont déposées, des éclosions de larves ont été constatées. Utiliser un des produits suivants :

D.D.T.	100 g.	matière active par Hl
Sevin	120 g.	" "
Ethyl parathion	25 g.	"
Méthyl parathion	30 g.	"
Azinphos	50 g.	matière active par Hl
Lindane	30 g.	" "
Malathion	75 g.	" " .

L'Ingénieur et l'Agent Technique
chargés des Avertissements Agricoles,
H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux,
G. BERGER.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Av. Paul Doumer, MONTREUIL S/B (Seine).

P64